

## Rapport d'activités 2018

### 1. Projets soutenus et moyens mis en œuvre

Un subside sous forme de garantie de financement et ceci jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 100.000 € a été accordé pour l'année 2018 à la Fondation Caritas Luxembourg pour le soutien de leurs épiceries sociales.

En date du 4 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé de prolonger d'ores et déjà cette garantie de financement émise au titre de l'année 2018 pour une année supplémentaire, ceci jusqu'au 31 janvier 2020.

Les projets de construction de logements sociaux locatifs décidés en 2017 sont les suivants :

#### I. Construction de 12 appartements à Ettelbruck pour la location sociale

La pose de la première pierre du projet de construction immobilier à Ettelbruck a eu lieu le 3 mai 2018.

Jusqu'à présent, la fondation a payé des factures (y inclus acte notarié et enregistrement) pour un montant total de 2.836.027,82€ (coût total du projet : 5.600.000€). Vu les retards au niveau des remboursements de la part du Ministère du Logement, un montant de 248.485 € reste encore à percevoir.

Le projet avance dans les délais convenus, et sauf imprévus majeurs, le projet sera terminé pour fin 2019.

Un prêt de financement long terme sur 20 ans pour un montant de 780.000€ a été contracté à taux fixe de 2.11%, démarrant au 1er juillet 2019.

#### II. Construction de 9 logements sociaux à Differdange pour la location sociale

La pose de la première pierre du projet de construction immobilier à Differdange a eu lieu le 26 mars 2018. Les travaux de constructions ont débuté fin février 2018. L'achèvement des travaux est prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020, sauf imprévus majeurs.

Jusqu'à présent, la fondation a payé des factures (y inclus acte notarié et enregistrement) pour un montant de 2.638.456,81€ (coût total du projet : 4.400.000€). Vu les retards au niveau des remboursements de la part du Ministère du Logement, un montant de 612.057€ reste encore à percevoir.

Un prêt de financement long terme sur 20 ans pour un montant de 625.000€ a été contracté à taux fixe de 2.11%, démarrant au 1er juillet 2019.

### III. Autres projets de construction (Mersch,...)

Le projet commun de construction de logements sociaux locatifs à Mersch avance à bon rythme et dans les délais prévus. Les maîtres d'ouvrage sont les Sœurs Franciscaines (propriétaires du terrain), la Fondation Cécile Ginter, la Fondation « Fir ons Kanner » et la Fondation Caritas Luxembourg. La surface totale d'habitation serait de 4.000 m<sup>2</sup> (hors sol) et de 300 m<sup>2</sup> surface au sol par résidence, le coût des 4 immeubles à bâtir (hors terrain) s'élèverait à approximativement 15.250.000 €.

Sauf retard dans la livraison du chantier et des travaux, l'inauguration pourrait se faire dans le courant du 1er semestre 2022.

D'autres projets ont été analysés mais sont restés sans suite favorable, ceci principalement pour raison de coûts de revient trop élevés (terrain et construction).

Sur ces projets en cours, un montant de 1.956,90€ a été considéré comme immobilisations corporelles en cours.

## 2. Communication et collecte de fonds

En 2018, la Fondation Cécile Ginter a reçu des fonds non-sollicités pour un montant total de 4.903,48€ (au 31.12.2018) comparé à 3.839,87€ sur toute l'année 2017.

Dans le cadre des deux projets de construction de logements sociaux locatifs et de sa promotion future, le nouveau site Internet ([www.fondationcecileginter.lu](http://www.fondationcecileginter.lu)) est entré en ligne, ceci en vue d'une nouvelle identité visuelle ayant pour objectif d'accroître la visibilité de la fondation et de mettre en avant ses objectifs, ses objets en cours et ses réalisations.

Le groupe de travail Communication de la fondation est en train d'organiser dans les locaux et avec le soutien de la BGL BNP Paribas la table-ronde : « Logements sociaux locatifs : défis et leviers » le 14 mars 2019. L'objectif est de montrer à un large public d'acteurs très diversifiés l'effet levier des différents mécanismes de financement publics et privés qui existent au Luxembourg dans le domaine et ainsi de convaincre ces acteurs à s'engager pour la cause du logement social locatif dans notre pays. L'objectif est aussi de sensibiliser à la fois les acteurs et les pouvoirs publics à la nécessité cruciale de trouver des solutions rapidement à ce manque de logements sociaux locatifs et de dégager des pistes de réflexion notamment quant aux changements à proposer en matière de réglementations existantes.

### **3. Gouvernance**

#### **Composition du conseil d'administration**

Conformément aux statuts, les administrateurs ont nommé Monsieur François Jacobs en tant que vice-président de la fondation avec effet au 29 janvier 2018.

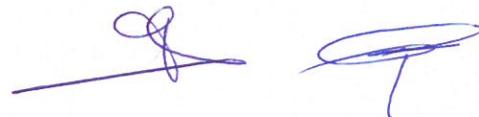
Le conseil d'administration de la Fondation Cécile Ginter, qui s'est réuni en 6 séances en 2018, est composé comme suit au 31 décembre 2018:

- Madame Bernadette Reuter-Wagner, présidente, administrateur
- Monsieur François Jacobs, vice-président, administrateur
- Madame Marie-Josée Jacobs, administrateur
- Madame Marie-Christine Ries, administrateur
- Monsieur Marc Fischbach, administrateur
- Monsieur Marc Hengen, administrateur
- Monsieur Marcel Oberweis, administrateur
- Monsieur Guy Schleder, administrateur
- Monsieur Alphonse Wagner, administrateur

Monsieur Philippe Streff est secrétaire exécutif de la Fondation Cécile Ginter.

### **4. Mandat réviseur d'entreprises**

Le mandat de réviseur d'entreprises attribué à la société C-Clerc S.A. pour la révision des comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2017 a



été prolongé pour 3 ans c.-à-d. jusqu'à la révision des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2020.

Luxembourg, le 12 février 2019



Philippe Streff  
Secrétaire exécutif



Bernadette Reuter-Wagner  
Présidente